COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 JUILLET 2014

L'an deux mil quatorze et le onze juillet à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Paulette MARANO, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes Paulette MARANO, Fabienne RATTE, Monique DELAY, Mrs José BARISWYL, Pierre SATTONNAY, Yves GERAY, Christophe JOBARD

<u>Absents excusés</u>: Mrs Pierre ABRIEL (pouvoir à M. Pierre SATTONNAY), Jean-Claude LIMAT (pouvoir à M. Christophe JOBARD), Mme Joceline BROISSIAT (pouvoir à Mme Paulette MARANO), Mme Danièle MACLE (pouvoir à M. Yves GERAY)

Secrétaire de séance : Mme Fabienne RATTE

Approbation du compte rendu de la séance du 6 juin 2014 à l'unanimité.

BUDGET 2014 – OUVERTURE DE CREDITS

Les annonces liées aux travaux d'aménagement de la traversée du village et les honoraires du Commissaire Enquêteur (dans le cadre de l'élaboration du PLU) n'ont pas été imputés sur les bons comptes en 2013. Pour régulariser ces opérations, il convient d'annuler les mandats et de les réémettre. Pour cela il faut disposer des crédits suffisants aux comptes de dépense 202 et 2315 en investissement et 773, compte de recette, en fonctionnement.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ouvrir le compte 773 pour la somme de 3560,42 € et accepte d'augmenter les comptes 202 (de 2737,20 € pour le PLU) et 2315 (de 823,22 € pour les annonces).

INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE PUBLIC

Mme Michelle LE MEUNIER, Trésorière Principale, a quitté ses fonctions fin juin ; elle a été remplacée par M. Pierre HAAB.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'accorder l'indemnité de conseil le concernant au taux de 50 % du 1/07/2014 au 31/12/2014.

CONVENTION MGTPS

Le Conseil Municipal missionne le Maire pour faire réaliser le constat des lieux par un huissier le 17/07/2014.

SYDOM - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2013

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel d'activité 2013 du SYDOM du Jura.

<u>SYDOM : PROGRAMME "COMMUNE 100% COMPOSTAGE" - LANCEMENT DE LA 5éme EDITION</u>

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets produits sur le Département, le SYDOM du Jura invite les communes à participer à la 5ème édition de son programme "Commune 100 % compostage".

Ce programme a pour objectif de mettre en relation les communes et les agents du SYDOM afin de développer ensemble diverses actions permettant de réduire la production des déchets organiques et l'utilisation de produits phytosanitaires.

Pour intégrer ce programme, il convient d'en faire la demande au Président du SYDOM du JURA avant le 12/09/2014.

Le Conseil Municipal demande des informations complémentaires avant de prendre une décision.

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF (Association des Maires de France)

Dans le cadre d'une motion de soutien sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat, l'AMF demande :

- Le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- L'arrêt immédiat des transferts de charges,
- Une réunion urgente pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Le Conseil Municipal approuve la motion de soutien à l'action de l'AMF par neuf voix pour et deux abstentions (M. SATTONNAY et son pouvoir).

ETUDE DE DEVIS

- Rénovation du clocheton de l'école : L'Entreprise SKIBA est retenue pour un montant de 18 265,17 € TTC. Une mission de coordinateur de sécurité est confiée au Bureau VERITAS pour un montant de 702 € TTC.
- M. ANANIE se propose de refaire gracieusement la girouette du clocheton.
- Canalisation des eaux pluviales Rue Barodet (Famille MARECHAL) : les travaux sont confiés à l'Entreprise DELARCHE pour un montant de 2 274,90 € TTC.
- Récupération des eaux pluviales Rue Sous Charnet (proprieties GUYON et ANANIE) : Les travaux seront effectués par l'Entreprise DELARCHE pour un montant de 1 536,72 € TTC.
- Fontaine Rue Barodet : le remplacement de la vanne sera réalisé par l'Entreprise DELARCHE pour un montant de **751,92 € TTC**.

QUESTIONS DIVERSES

- Bois de la Grand'Mare : Aucune offre n'a été déposée à la mairie. M. Jean-Claude LIMAT souhaite faire une offre et procèdera à l'enlèvement du bois.
- Proposition de la famille MURADORE : vente d'une table et de bancs en granit à la Commune pour la somme de 150 €. L'Entreprise DELARCHE propose de confectioner une dalle béton et d'effectuer le chargement et la pose de la table pour un montant de 1 439,76 €. Négocier avec l'Entreprise le chargement et la pose gratuite de la table.

- Travaux de voirie 2015 :Compte tenu du projet d'aménagement du Carrefour vers la fontaine (rue du Calvaire/route de Saint-Georges/rue Barodet), le Conseil Municipal décide de retenir les travaux de la rue du Château d'Eau pour 2015.
- Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine année 2014 : le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 50 €.
- Demande de subvention OASIS : le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis défavorable.
- Proposition de contrat de maintenance pour le défibrillateur proposée par la Société DUMONT : **Avis défavorable du Conseil Municipal (**maintenance assurée par M. Jean-Claude LIMAT, Pompier).

INFORMATIONS DIVERSES

- Remplacement de deux poteaux d'incendie, Rue des Clusiaux et Rue Sous Charnet. Désormais tout le territoire de la commune est couvert en cas d'incendie. Pour le hameau de Saint-Georges, une étude est en cours pour l'acquisition d'une citerne souple ou l'extension du réseau depuis Gevingey. La réception des travaux et les essais avec les Services du SDIS et du SIER est prévue le 22 juillet à 14 H.
- Entretien des terrains de la commune confié à l'Entreprise BUCHOT de Maynal sur la base d'un forfait établi à partir d'un plan précis des parcelles et des chemins à entretenir chaque année. Les travaux ont été réalisés mercredi 9 et jeudi 10/07.
- Renouvellement du contrat de Mme BRETIN à compter du 1/09/2014 pour 12 mois avec une annualisation du salaire sur 12 mois.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

- Subventions aux Coop scolaires 2013 et 2014. Accord de l'OCCE sauf sur le paiement des transports. Reprendre contact avec l'OCCE ou l'Inspection Académique pour verification de l'information.

COMPTE RENDU DES REUNIONS

- Service Circulation Exploitation Sécurité du Conseil Général le 13/06/2014. Création d'un accès piétons sur la parcelle ZB9. Le dossier et le projet d'aménagement sont confiés à J. C. LIMAT et C. JOBARD.
- SICOPAL le17/06/2014 : Election du Président, Philippe FOURNOT, et de deux Vice-Présidentes (MMES Françoise LETONDEL et Dominique BAUDUIN). L'indemnité du Président est égale à 25,59% de l'indice 1015 (soit 972€ brut mensuel) et celle des Vices-présidents à 10,24% de l'indice 1015 (soit 380€ brut mensuel). L'indemnité de conseil au Trésorier est égale à 100%.
- Conseil d'école le 24/06/2014 Travaux demandés pendant les vacances : remplacement d'une armoire par une étagère sur crémaillères, pose de liège sur le mur du vestiaire de maternelle, remplacement de l'aspirateur et achat d'un escabeau 4 marches.
- Commission de la Forêt le 3/07/2014 avec l'ONF- Affouage 2014/2015 : parcelles 9 et 10.

- ECLA - Conseil Communautaire le 7/07/2014 à VEVY.

LES REUNIONS A VENIR

NEANT

<u>URBANISME - DOSSIERS EN COURS</u>

NEANT

URBANISME AU 11 JUILLET 2014

Non opposition en date du 19/06/2014 à la demande de M. CHASSAGNOLLE Thierry pour la création d'une porte-fenêtre - 122 rue Prosper Sordet - DP $N^{\circ}6/2014$

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

<u>N° 3/2014</u>: Vente par M. DELAY Gilbert au profit de Mme ANTIER Brigitte de la parcelle ZB 44 "Derrière l'Eglise" d'une superficie de 58 a 45 ca.

<u>N°4/2014</u>: Vente par M. PLATHEY Dominique au profit de M. RIZZI Vincent et de Mme JOUFFROY Pauline d'un bien sis 40, rue Proper Sordet.

Prochain Conseil Municipal le Vendredi 26 SEPTEMBRE 2014 à 20 Heures.

La Secrétaire de séance,

Fabienne RATTE

Le Maire,

Paulette MARANO